Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215600289-20260211-DELVTESTROUX-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADEN

Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	15
Votants :	19

Le 11 février 2026
Le Conseil Municipal de la Commune de Caden dûment convoqué le **6 février 2026** s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard CHAUVIN, Maire.

PRESENTS : BERTHE L. BOULO Y. BURBAN Sa. BURBAN Sy. CHAUVIN B. FOURAGE E. GUICHON L. HERVIEUX P. MAHE C. MOURRO S. OILLAUX P. PEDRON A. RICHARD D. RICHARD P. SEROT E.

ABSENTS EXCUSES : BOULO S. (procuration à MAHÉ C.) COILIER A. (procuration à BERTHE L.) LE ROUX M. (procuration à CHAUVIN B.) LAIDIN F. (procuration à OILLAUX P.)

Secrétaire de séance : PEDRON A.

Objet : Vente de terrain à St Roux

Monsieur le Maire fait part de la demande présentée par Monsieur et Madame Cyrille et Rozenn LAMBERT, 3 impasse des Ajoncs, d'acquérir un terrain jouxtant leur propriété. Ce terrain boisé, d'une contenance de 1295 m² et cadastré section YA n° 298, est situé en zone Uba du PLU mais n'est pas viabilisé.

La parcelle voisine d'une contenance de 1040 m² et présentant les mêmes caractéristiques, ayant été vendue 1000 € en 2023, il est proposé de donner une suite favorable à leur demande et de fixer le prix de vente de la parcelle YA n° 298 à 1300 €.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

- ADOPTE le principe de la vente de la parcelle cadastrée section YA n° 298 à Monsieur et Madame LAMBERT,
- FIXE le prix de vente de cette parcelle 1300 €,
- DESIGNE l'étude notariale de Rochefort en Terre en charge de la vente qui sera réalisée aux frais des pétitionnaires,
- CHARGE Monsieur le Maire de signer l'acte en son nom.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré les jours, mois et an mentionnés ci-dessus. Affiché le 12 février 2026.

Fait à Caden, le 11 février 2026
Le Maire

